

Adresse aux pèlerins

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de vérité. Nous refusons en revanche et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues. Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à la démolition du Saint Sacrifice de la Messe et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse. »¹

Voilà en quels termes, bien chers pèlerins, le fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X professait cet attachement à la Rome Éternelle, gardienne de la Foi Catholique, tout en refusant ces infiltrations funestes, sources de tant de malheur pour l'Église et le salut des âmes.

50 ans après cette déclaration historique, ces mots de Mgr Lefebvre résonnent toujours d'une actualité aussi brûlante. Ces quelques lignes résument à elles seules, l'attitude qui doit être la nôtre et les sentiments qui doivent nous animer face aux difficultés, aux contradictions, auxquelles tout catholique, soucieux de rester fidèle à l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Église, se trouve confronté à la suite du Concile Vatican II.

« Il n'est pas question de nous séparer de Rome, affirmera plus tard Mgr Lefebvre, et de nous soumettre à un pouvoir quelconque étranger à Rome, ni de constituer une espèce d'Église parallèle. »² L'Église est romaine, il nous faut donc être romain, il nous faut être attaché au Siège apostolique, à la Chaire de saint Pierre, à la souveraine autorité de magistère et de juridiction dans l'Église.

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de profiter des grâces qui découlent du Jubilé romain et de témoigner publiquement aussi de notre état de Catholique Romain, malgré l'infestation perverse et destructrice des autorités. L'Église demeure toujours Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Elle est la Société des vrais chrétiens fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même, qui l'a soumise à saint Pierre, comme chef visible de l'Église et ensuite à tous ses successeurs, auxquels il a confié le pouvoir de lier et de délier toutes choses sur terre.

C'est dans cet esprit que, conscients des trésors que l'Église possède nous entreprendrons de gagner l'indulgence réservée à cette année jubilaire, en nous rendant à Rome les 19, 20 et 21 août prochains, et marquerons par ce pèlerinage jubilaire notre attachement à l'Église de toujours.

¹ Mgr Lefebvre, Déclaration du 21 novembre 1974.

² Mgr Lefebvre, Homélie du 30 juin 1988.

Mais « la romanité, comme l'affirmait M. l'abbé Victor-Alain Berto le théologien de Mgr Lefebvre, est une disposition non pas certes aveugle, mais au contraire éclairée, lucide, affinée, de conformité aux vues, aux pensées, aux intentions permanentes et authentiques du Siècle Apostolique ».

Certes le Pape détient, à un titre unique, la garde des moyens de la grâce comme les sacrements ainsi que la garde de la Vérité révélée, mais encore faut-il pour que son autorité reçoive, dans son exercice, une assistance privilégiée, qu'elle ne renonce pas à s'exercer. Or une hérésie telle que le modernisme, empreinte de subjectivisme, empêche l'autorité de s'exercer. C'est ce à quoi nous assistons : la Vérité révélée n'est plus gardée, les sacrements sont même parfois galvaudés. La grâce n'est plus donnée et les erreurs ne sont que trop rarement condamnées.

Bien conscient de ce drame, Mgr Lefebvre, fidèle à son sacerdoce et à sa dignité épiscopale, a su prendre les décisions pour sauver le Saint Sacrifice de la Messe, le Sacerdoce catholique et l'Église, préférant subir l'infamie plutôt que de voir détruire l'Église, préférant l'injustice des sanctions iniques plutôt que de trahir le Christ-Roi.

Derrière lui de nombreux prêtres et fidèles ont su profiter de cette action héroïque et salvatrice. Nous en sommes dorénavant les héritiers. Oui ! Nous sommes héritiers, héritiers de tout un combat mené par nos aînés, eux-mêmes guidés par l'héroïcité d'un prélat.

Si aujourd'hui nous pouvons profiter de sacrements vraiment catholiques, d'églises et de chapelles où la Messe, renouvellement du Sacrifice propitiatoire de la Croix, est célébrée, d'écoles dont l'enseignement est intègre, c'est parce qu'un prélat héroïque a sacrifié sa réputation aux yeux du monde pour permettre cette transmission et parce que nos parents l'ont suivi. Si aujourd'hui plus de 700 prêtres sillonnent le monde pour servir les âmes comme l'Église les a toujours servies, c'est parce qu'un évêque de la Sainte Église a procédé au sacre de quatre prêtres afin de prolonger son caractère épiscopal et d'assurer la transmission du Sacerdoce.

50 ans ont passé, mais le combat demeure intact et toujours si nécessaire ; les autorités romaines ne sont pas revenues, loin s'en faut, à la Tradition. Nous sommes toujours objets de critiques et de condamnations et il est fort possible que le renouvellement nécessaire de nouveaux sacres épiscopaux intensifie cet état de fait. Il ne faut pas nous en inquiéter. À nous donc de nous lever à notre tour et de mener le bon combat, dans ce monde si hostile, par la sainteté de notre vie personnelle et par la défense, selon nos moyens, de l'Église de toujours.

Comme l'affirmait le Père Calmel : « Trop souvent quand il s'agit de ne pas se couper de Rome, on a formé les fidèles et les prêtres dans le sens d'une crainte (...) de sorte qu'ils soient pris de panique, qu'ils vacillent dans leur conscience et n'examinent plus rien, aussitôt que le premier venu les accuse de

ne pas être avec Rome. Une formation vraiment chrétienne nous enseigne, au contraire, à nous préoccuper d'être avec Rome, non dans l'épouvante et sans discernement, mais dans la lumière et la paix, selon une crainte filiale dans la foi. »¹

Nous sommes donc catholiques romains mais être pleinement catholiques romains aujourd'hui c'est continuer à vivre et à combattre au sein d'une Église qui ne veut plus du règne du Christ-Roi, c'est faire perdurer à tout prix ce privilège de pouvoir recevoir dans son intégrité la doctrine et les sacrements que l'Église a reçus de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Car il s'agit bien d'un privilège. Nous sommes en effet des privilégiés et ce privilège dont nous bénéficions depuis de nombreuses années maintenant doit nous encourager à entreprendre la transformation nécessaire pour être à la hauteur de la sanctification que le Bon Dieu attend de nous.

Nous devons assumer cette responsabilité qui nous incombe comme héritiers de ce privilège d'être intégralement catholiques aujourd'hui. C'est ce que nous ferons en marchant de Chartres à Paris pendant ces trois jours de pèlerinage, en nous rendant à Rome cet été pour le Jubilé.

Comme l'affirmait Pie XII, le 12 octobre 1952, lors d'une allocution aux hommes de l'Action catholique italienne : « Tous les fidèles de bonne volonté doivent se secouer et être conscients de leur part de responsabilité. (...) Alors, tandis que les impies continuent de répandre les germes de la haine, tandis qu'ils crient encore : « Nous ne voulons pas que Jésus règne sur nous », un autre chant s'élèvera, chant d'amour et de libération, exprimant la fermeté et le courage »², l'assurance du triomphe, de la victoire sur l'apostasie.

Que Notre Dame, Mère de l'Église, nous soutienne dans cette entreprise afin que nous restions toujours fidèles à l'Église Romaine « gardienne de la Foi catholique » et que nous combattions toujours « la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante » qui détruit l'Église.

Abbé Gonzague Peignot +

Supérieur du district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

¹ R.P. Calmel o.p., *Brève apologie pour l'Église de toujours*, p. 110.

² Pie XII, Allocution aux hommes de l'Action catholique italienne, le 12 octobre 1952.